





GUIDE DU TUTEUR NANTAIS

Département de Médecine Générale Année universitaire 2022-2023

Table des matières

LE TUTORAT ET LE ROLE DU TUTEUR	3
Le rôle du tuteur	3
Le déroulement d'une année de tutorat	3
Contenu de l'entretien	3
Compte rendu de l'entretien	4
Que faire en cas de difficultés ?	5
DEROULEMENT DES ETUDES DE MEDECINE	5
Le Premier et Deuxième cycle des études médicales	5
La Médecine Générale pendant le second cycle	5
Le Troisième Cycle des études de Médecine	6
La maquette de l'internat de Médecine Générale	6
Choix de stage	7
Situations particulières	8
LE DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE	8
Rôle du DMG	8
Organigramme	9
Référents Tutorat au sein du Département de Médecine Générale .	10
L'ENCADREMENT FACULTAIRE	10
Objectifs du Troisième Cycle	10
Concernant le DES	11
Les attendus universitaires durant le DES	12
Les enseignements organisés par le DMG	12
Les enseignements obligatoires	12
Les enseignements facultatifs	13
LE CADRE PEDAGOGIQUE	14
L'EVALUATION DES ETUDIANTS	15
Les entretiens annuels	15
Les commissions pédagogiques	16
L'Equipe de Soutien Personnalisé	17
Concernant la thèse	18

LE TUTORAT ET LE ROLE DU TUTEUR

Le rôle du tuteur

Le rôle du tuteur est avant tout celui de compagnonnage. Il s'agit d'être le premier interlocuteur du tutoré, en cas de question ou de problème. Les entretiens réguliers tuteur-tutoré sont l'occasion :

- De vérifier que le stage de l'étudiant se passe bien
- De soulever d'éventuelles difficultés personnelles ou professionnelles
- De s'assurer que l'étudiant comprend les attendus facultaires, y travaille, et élabore son projet de thèse
- De mesurer l'épanouissement de l'étudiant dans sa formation en médecine générale
- D'échanger autour du projet professionnel qui se dessine
- De commencer à expliquer l'installation et les modes d'exercice spécifiques de l'ambulatoire

Ce que n'est pas le tuteur

Le tuteur n'est pas le médecin généraliste de l'étudiant. Si le tutoré présente des difficultés psychologiques ou un autre problème de santé, le tuteur oriente l'étudiant vers un médecin généraliste pour la prise en charge médicale.

Il n'y a pas de rôle d'évaluation de l'étudiant. Le tuteur est un relai bienveillant dans la formation de l'étudiant. Il ne jouera pas de rôle direct dans la validation de son cursus.

Le déroulement d'une année de tutorat

Au minimum, chaque tutoré doit être vu trois fois dans l'année par son tuteur lors d'un entretien dédié.

La date des entretiens est fixée par le tuteur, en fonction des emplois du temps du tuteur et son tutoré. Idéalement, le premier entretien doit avoir lieu au mois de décembre, le deuxième entretien en janvier ou février, et le troisième entretien entre juin et septembre. Le tuteur est libre de fixer un plus grand nombre d'entretien à son tutoré s'il le pense nécessaire.

Les entretiens ont lieu dans un cadre fixé par le tuteur, qui peut être par exemple la faculté de médecine ou le cabinet du médecin. Les entretiens auront lieu de préférence en présentiel, mais peuvent avoir lieu en distanciel si besoin.

Contenu de l'entretien

Chaque tuteur est libre d'organiser l'entretien comme il le souhaite, en fonction des attentes de l'étudiant.

Néanmoins une trame d'entretien est proposée à titre indicatif.

Trame d'entretien tuteur / tutorés (à titre i	ndicatif)
Accompagnement personnel de l'étudiant	 S'assurer que l'étudiant va bien → Difficultés dans le parcours externat/internat avant la première rencontre ? → Epanouissement actuel dans l'internat à Nantes ? → Risque d'isolement ? (Attention particulière au stage chez le praticien Niveau 1) S'assurer que son stage actuel se passe bien
Accompagnement universitaire et pédagogique de l'étudiant	 Comment l'étudiant gère les attendus universitaires → Les GEP et la rédaction des récits et recherche du GEP, y a-t-il des choses non comprises ? → A t'il assisté à des cours / séminaires / congrès etc depuis la dernière rencontre ? → L'utilisation du portfolio est-elle claire ? - Quelles sont les compétences où le tutoré se sent à l'aise, quelles sont celles où il a besoin de progresser ? (Et réfléchir aux pistes pour améliorer ses compétences) - Où en est le tutoré de sa thèse ? (Dès la phase
Accompagnement du projet professionnel de l'étudiant	socle !!) - Quels stages l'étudiant envisage t-il pour la suite de son internat ?
	 Où en est le tutoré de son projet professionnel? A-t-il des questions sur l'installation, le projet professionnel?

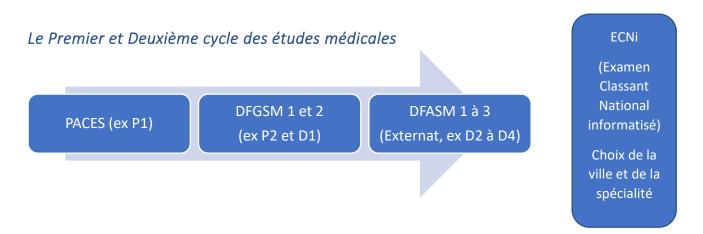
Compte rendu de l'entretien

Chaque rencontre doit faire l'objet d'un résumé succinct sur le site du DMG. Il synthétise ce qui est dit lors de l'entretien et est rédigé en collaboration avec l'étudiant.

Que faire en cas de difficultés ?

- Si l'étudiant vous pose des questions auxquelles vous ne savez pas répondre (sur les stages, sur les cours etc...) vous pouvez envoyer un mail sarah.costanza@univ-nantes.fr.
- Un étudiant vous parait en difficultés, personnelles ou en stage, vous pouvez envoyer un mail à <u>sarah.costanza@univ-nantes.fr</u>. Envoyer un mail au DMG permet à l'étudiant d'être suivi et soutenu dans ses difficultés, de l'aider au mieux pour son internat afin de valider son DES puis de développer son projet professionnel. Plus les membres du DMG sont prévenus tôt, plus ils seront à même de l'aider.

DEROULEMENT DES ETUDES DE MEDECINE



La Médecine Générale pendant le second cycle

La représentation de la médecine générale au sein des études du Second Cycle est très variable selon les facultés. Chaque faculté organise les cours comme elle le souhaite, et certaines facultés n'ont pas assez de terrains de stage pour pouvoir offrir un stage en Médecine Générale à tous leurs externes.

A Nantes la formation à la médecine générale comprend :

- Un stage obligatoire en Médecine Générale pendant l'externat (stage de 1 mois auprès de 2 ou 3 Maitres de Stages Universitaires, en cabinet, pour tous les externes en 6ème année)
- Un module optionnel qui comprend (5 cours de 4h, 90 places par an pour les 4^{ème} et 5^{ème} années, pour des promos de 240 étudiants). Les cours sont thématisés autour des compétences de médecine générale.
- Un forum facultatif pour les DFASM3, de 90 places par an. Il permet sur deux demi-journées d'échanger librement avec des médecins généralistes au travers de différents ateliers thématiques (l'internat, le quotidien du MG, les variétés des activités possibles...)

Le Troisième Cycle des études de Médecine

A l'issue de leur Second Cycle, les étudiants passent l'Examen National Classant Informatisé (ECNi), qui leur permet de choisir leur spécialité ainsi que le lieu de leur faculté d'internat. La moitié des postes proposés à l'ECNi sont des postes de Médecine Générale.

La subdivision de la faculté de Nantes comprend deux territoires départementaux : la Loire-Atlantique et la Vendée. C'est une des plus petites subdivisions facultaires en France.

A Nantes, chaque promotion compte environ 110 étudiants. La promotion ECN 2022, entrant à l'internat cette année, en compte 112.

FOCUS CESP (Contrat d'Engagement de Service Public)

Sur les 112 étudiants accueillis à Nantes, 4 d'entre eux ont signé un CESP.

Ils se sont ainsi engagés pendant leurs études, en échange d'une allocation de 1200 euros par mois, à s'installer à l'issue de leur formation, dans une zone déficitaire en offre de soins, pour au moins le nombre d'années durant lesquelles ils ont perçu l'allocation.

La maguette de l'internat de Médecine Générale

L'internat de Médecine Générale dure trois ans. (Une quatrième année est à l'étude, mais ne concerne pas les promotions d'internes actuels) Il est composé de six stages de six mois. Les internes changent donc de lieu de stage tous les six mois, et donc potentiellement de lieu de résidence tous les six mois. La plupart des hôpitaux proposent un internat pour leurs internes.

La première année, dite Phase Socle (PS) est composée de deux stages :

- Un stage Praticien Niveau 1, en Médecine Générale ambulatoire, chez 2 ou 3 Maitres de stage les recevant à leur cabinet.
- Un stage aux Urgences.

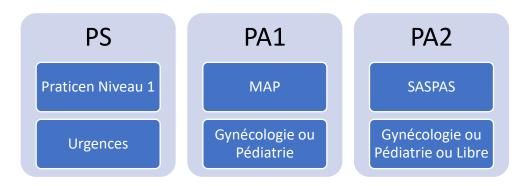
La deuxième année dite Phase d'Approfondissement 1 (PA1) est composée de deux stages :

- Un stage en Médecine Adulte Polyvalente
- Un stage en Gynécologie ou en Pédiatrie

La troisième année dite Phase d'Approfondissement 2 (PA2) est composée de deux stages :

- Un SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée). C'est un stage en Médecine Générale ambulatoire, chez 2 ou 3 Maitres de Stage, à leur cabinet. Les consultations sont menées en autonomie en supervision indirecte totale, avec débriefing des consultations à posteriori par leurs maitres de stage.
- EN THEORIE, un stage de Gynécologie ou de Pédiatrie, en complément du stage réalisé en PA1.
 EN PRATIQUE, à Nantes, l'offre de stage en Gynécologie/Pédiatrie étant trop limitée, ce stage est souvent remplacé par un stage libre (stage en psychiatrie, gériatrie, HAD, addictologie, PASS ...)

Pour chaque année, la moitié de la promotion commence par l'un des deux stages puis échange avec l'autre moitié de la promotion qui effectue les stages en miroir.



Choix de stage

Les choix de stage ont lieu en général fin septembre pour le choix du semestre d'hiver (semestre ayant lieu du 1^{er} novembre au 30 avril) et fin mars pour le choix du semestre d'été (semestre ayant lieu du 1^{er} mai au 31 octobre)

Les étudiants choisissent par promotion (PA2, PA1, PS), et par ordre de classement à l'ECN.

Ils choisissent parmi une liste de terrain de stage qui leur est proposée. A Nantes, le nombre de postes proposés correspond exactement au nombre d'étudiants choisissant, le dernier de la promotion prenant le dernier poste restant.

Focus Phase Socle

La moitié de la promotion commence l'internat le 1^{er} novembre en stage Praticien Niveau 1.

Le stage chez le Prat est à raison de 3 jours par semaine chez 3 Maitres de Stage Universitaire (MSU) différents. Une minorité peut proposer 4 jours par semaine en fonction de l'organisation des MSU. Il existe quelques binômes et quelques quadrinômes de MSU.

Les MSU sont pour la majorité des médecins généralistes exerçants en cabinet, aussi bien en libéral qu'en salariat. Il existe quelques MSU exerçant à SOS Médecins.

L'autre moitié de la promotion commence par le stage d'urgences.

Les lieux de stage d'urgences sont : Ancenis, Challans, Chateaubriant, Fontenay-le-Comte, Nantes, La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne, Saint-Nazaire.

Puis, au 1^{er} mai, les étudiants ayant commencé par le stage ambulatoire iront aux urgences et viceversa.

Situations particulières

Il existe plusieurs situations particulières pour les choix de stage :

- Les Inter CHU: l'interne souhaite effectuer son stage dans une autre subdivision facultaire de toute la France.
- Les HUGO : l'interne souhaite effectuer son stage dans une autre subdivision facultaire du Grand Ouest.
- Les disponibilités : l'interne souhaite faire une pause au prochain semestre et ne pas prendre de stage.
- Les surnombres validant et non validant : il s'agit de conditions particulières, où l'interne vient en plus du nombre des internes prévus pour un lieu de stage. Des raisons de santé sont le plus souvent à l'origine de cette disposition.
- Les « fléchages » : certains internes peuvent être orientés d'office vers certains terrains de stage (le stage lui est réservé et il sort alors du choix de stage). Des raisons de soutien pédagogique ou personnel, en vue de sa réussite universitaire motivent cette orientation.
- → Pour toutes questions sur ces situations de la part de l'interne, vous pouvez lui conseiller de contacter au plus vite :
- Son syndicat, le SIMGO à secretaire@simgonantes.com
- Le Département de Médecine Générale (DMG) à celine.bouton@univ-nantes.fr
- Des informations générales sur ces situations sont disponibles sur le site du SIMGO simgonantes.com et sur le site du DMG dmg.univ-nantes.fr

LE DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE

Rôle du DMG

Le Département de Médecine Générale (DMG) est une structure de la Faculté de Médecine, chargée de la formation à la médecine générale des étudiants du Second et du Troisième Cycle en Médecine Générale.

Le DMG assure 3 missions principales :

- La formation des étudiants
- La recherche en soins primaires
- L'expertise professionnelle auprès des institutions partenaires (ARS, CHU, URPS, Ordres...)



Directeur - Pr Cédric RAT

- · Pr Jean-Pascal FOURNIER Directeur adjoint en charge de la recherche Équipe de direction
 - Pr Céline BOUTON Coordinatrice du DES
 Pr Nicolas HOMMEY Directeur des programmes Sandrine Béchu
- · Pr Pauline JEANMOUGIN Coordinatrice adjointe, en charge de la formation
- Pr Cyrille VARTANIAN Directeur adjoint en charge de la formation en stage
 Dr Stéphanie LARRAMENDY Directrice adjointe en charge du Deuxième Cycle

Affaires générales

Pr Cédric RAT

Communication - Pr Cédric BAT

- DES et Certification Pr Céline Bouton
- Formation Pr Pauline Jeanmougin Maîtres de Stage Universitaires Dr Rosalie Rousseau Chargés d'enseignement Dr Jean-Baptiste Amélineau
- Institutions et partenaires Pr Cédric Rat

Site - Dr Charlotte GRIMAULT, Pr Pauline JEANMOUGIN

Suivi des effectifs - Pr Céline BOUTON

Étudiants - Pr Céline Bouton

Sophie Maupetit

Maîtres de Stage Universitaires - Dr Rosalie Rousseau Laurence Retière, Sophie Maupetit, Isabelle Le Goux

Formation des formateurs - Pr Cédric RAT

Chargés d'enseignement - Dr Jean-Baptiste Amélineau Pr Nicolas Hommey

Sandrine Béchu

Tuteurs - Dr Sarah Costanza Dr Charlotte Grimault

Sophie Maupeti

Maîtres de Stage Universitaires - Dr Rosalie Rousseau Pr Cyrille Vartanian Isabelle Le Goux

Deuxième Cycle

Dr Stéphanie LARRAMENDY

Laurence Retière

Stages ambulatoires - Dr Stéphanie LARRAMENDY

Enseignement optionnel et ECOS

Dr Solène GUEDON Dr Héloïse SCHMELTZ

Recherche

Pr Jean-Pascal FOURNIER

Coordonnateur - Damien Fairier Méthodologiste - Aurélie Gaultier Cheffe de projet - Delphine Teigné Animatrice réseau - Émilie Guégan

révention, dépistage en cancérologie Cancer du sein - Dr Sandrine Hild, Delphine Teigné Cancer du col - Dr Charlotte Grimault, Delphine Teigné

Prescription, déprescription

IPP - Dr Jérôme Nguyen-Soenen Antibiotiques - Dr Stéphanie Larramendy

Pr Pauline Jeanmougin Collaborations interprofessionnelles

Équipes de soins primaires - Dr Morgane Angibaud Lombalgie, santé mentale - Pr Céline Bouton

Sécurité des soins - Dr JB Amélineau, Delphine Teigné

Investigation et extraction de données • Réseau P4DP - Dr Jérôme Nguyen-Soen

Troisième Cycle

Pr Céline BOUTON Pr Nicolas HOMMEY, Pr Pauline JEANMOUGIN

Enseignements du DES

Pr Nicolas HOMMEY, Pr Pauline JEANMOUGIN

- Phase Socle Pr Pauline Jeanmougin
- PA 1 Dr Sarah Costanza
 PA 2 Dr Sandrine Hild
- Interpromotions Pr Céline Bouton

Sandrine Béchu

Hybridation - Dr Jean-Baptiste Amélineau

Simulation - Pr Cyrille Vartanian
 Formation interprofessionnelle - Dr Alexandre Carlier

Isabelle Le Goux

ation en stage - Pr Cyrille VARTANIAN

- Stages hospitaliers Pr Cyrille Vartanian
- Stages ambulatoires Dr Rosalie Rousses
 Niveau 1 Dr Sarah Costanza

 - Stage SAFE Dr Rosalie Rouss
 - Niveau 2 et Interpro Pr Maud Jourdain

Sophie Maupetit

Tutorat/Soutien des étudiants - Dr Charlotte GRIMAULT

Tutorat - Dr Sarah Costanza

· Équipe de Soutien Personnalisé - Dr Charlotte Grimault

Sophie Maupetit

Thèses - Dr Jérôme NGUYEN-SOENEN

Laurence Retière

Les enseignants au sein du DMG sont tous des médecins généralistes exerçants, en ambulatoire, en cabinet, à mi-temps, et occupants des fonctions d'enseignement et de recherche à mi-temps à la faculté de médecine.

Tous les enseignants sont joignables par mail, à leur adresse-mail universitaire : prenom.nom@univ-nantes.fr



Le DMG est situé au 2^{ème} étage de la Faculté de Médecine de Nantes, au 1 rue Gaston Veil.

Référents Tutorat au sein du Département de Médecine Générale

Au sein du DMG, une équipe est dédiée à l'encadrement du Tutorat.

Pour toute question, vous pouvez contacter en priorité : Sarah Costanza, cheffe de clinique et référente tutorat, à <u>sarah.costanza@univ-nantes.fr</u>.

L'ENCADREMENT FACULTAIRE

Objectifs du Troisième Cycle

L'objectif du Troisième Cycle est triple :

- Apprendre les compétences spécifiques au métier de médecin généraliste. Le référentiel de ces compétences est édité à l'échelle nationale par le Collège des Généralistes Enseignants (CNGE)
- Obtenir le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en Médecine Générale
- Soutenir sa Thèse d'Exercice.

Concernant le DES

Le Diplôme de DES est décerné par la Faculté de Médecine à l'issue des trois ans de formation.

Pour valider son DES, l'étudiant doit :

- Valider les six stages de sa maquette,
- Valider un certain nombre de Crédits de Formation, obligatoires, équivalant à 200h de formation.

Bien qu'étant interne au sein d'un hôpital ou d'un cabinet, c'est avant tout un étudiant en formation.

FOCUS REGLEMENTATION

Une semaine type pour un interne (en théorie):

En stage: 8 demi-journées

Hors-stage: 1/2 journée de formation universitaire (= cours organisés par la fac)

1/2 journée de formation en autonomie (travail personnel)

Le travail en stage = 48 h maximum en moyenne par semaine, lissé sur le semestre (sans compter les vacances)

L'interne a le droit à 5 semaines de congés par an, en général 2 sur le semestre d'hiver et 3 semaines sur le semestre d'été.

En stage chez le praticien, il doit réaliser 23 jours chez chaque praticien l'hiver et 22 l'été. Il réparti ses jours comme il le souhaite en fonction du planning de ses praticiens, et peut ainsi placer ses vacances comme il le souhaite, tant qu'il effectue son nombre de jours total.

A noter que toutes les gardes de nuit (gardes et demi-gardes) comptent dans les 48 heures de travail hebdomadaires, et sont suivies d'un repos de garde OBLIGATOIRE (repos de garde d'une durée de 11 heures, immédiatement après la garde)

- → Si l'étudiant se plaint du non-respect de la réglementation du temps de travail dans son stage, vous pouvez :
- L'encourager à réaliser son tableau de service (noter tous les jours de travail sur un semestre pour permettre le calcul de son temps de travail)
- L'encourager à contacter le SIMGO à <u>secretaire@simgonantes.com</u> ou le DMG à celine.bouton@univnantes.fr

Les attendus universitaires durant le DES

Durant le DES, l'étudiant doit à la fois assister à des cours obligatoires et des cours facultatifs, mais aussi apprendre à se former par lui-même, comme il devra le faire par la suite, lors de sa carrière de médecin généraliste.

Pour ce faire, le DMG a mis au point un système de crédits. L'étudiant, à chaque fois qu'il assiste à un cours, un séminaire, une formation, un congrès, doit le consigner sur le site internet du DMG, dans son portfolio, sous forme de « trace » ou de justificatif de présence. Chaque enseignement et chaque trace rapportent un certain nombre de crédits.

Ce n'est donc pas seulement les formations organisées par le DMG qui sont mises en valeur.

L'étudiant doit avoir atteint 800 crédits à la fin de son DES afin de le valider.



Exemple du portfolio avec suivi des traces d'un étudiant

Les enseignements organisés par le DMG

Les enseignements obligatoires

- Les Groupes d'Echange de Pratique (GEP)

Les GEP sont des petits groupes de 10 étudiants, encadrés par un ou deux enseignants. Ils se réunissent six fois par année universitaire.

Leur but est de permettre la discussion entre confrères autour de situations de soins réelles, qui ont posé des difficultés, et de permettre l'échange sur les vécus et les solutions que chacun met en œuvre. Afin d'améliorer leurs pratiques, des questions de recherche sont posées puis travaillées par les étudiants.

Chaque année chaque étudiant doit donc avoir rédigé 6 récits et 2 recherches.

Le RSCA (Récit de Situation Complexe et Authentique)

La rédaction d'un RSCA est demandée en troisième année et ne sera donc pas détaillé ici.

Les enseignements facultatifs

En plus de ces enseignements obligatoires, le DMG proposent d'autres cours optionnels :

Les cours facultatifs

Des séminaires sont organisés (sur une ou deux journées) sur des thématiques variées, fréquemment rencontrées en Médecine Générale : Violences faites aux femmes, Education thérapeutique, Prise en charge de l'Adolescent, Communication, Examen des articulations, Déprescription, Erreur médicale, Installation....

La liste de ces cours ainsi que l'accès à l'inscription se font sur le site du DMG. Il est conseillé à chaque étudiant de faire un ou deux cours par an minimum.

Les SPOC

Avec le COVID s'est développé un nouveau mode d'enseignement en distanciel, le SPOC (Small Private Online Course). Il s'agit de cours enregistrés en ligne par les enseignants du Département sur un sujet, et faisable par l'étudiant, quand il le souhaite en quelques heures de travail à domicile.

Il existe deux SPOC faits par le DMG pour le moment :

- Un enseignement sur les méthodes de recherche documentaire
- Un enseignement sur les bases de la médecine générale et l'approche de la formation par compétences.

- Les Ateliers Thèses

Des ateliers thèses sont également proposés plusieurs fois par an. Ils regroupent une dizaine d'étudiants autour d'un membre du DMG, afin de discuter des travaux de thèse de chacun. Ils sont disponibles pour tous, quel que soit l'année et le niveau d'avancement du sujet de thèse de l'étudiant.

Les étudiants peuvent également s'inscrire sur le site du DMG.

LE CADRE PEDAGOGIQUE

La formation des étudiants passe, à Nantes par deux axes qui se recoupent :

- D'une part, lors du stage, la formation est concentrée sur l'acquisition de compétences. Six grandes compétences spécifiques à la médecine générale sont définies et regroupée dans la marguerite des compétences ci-dessous.



- D'autre part la formation hors stage :

L'apprentissage hors stage regroupe de multiples possibilités : les cours, les congrès, les revues, les recherches personnelles... (cf. les attendus universitaires durant le DES).

Pour plus de lisibilité auprès des étudiants et des enseignants, le DMG de Nantes a aussi défini huit Acquis d'Apprentissage Terminaux (AAT) correspondant aux objectifs finaux de la formation de l'étudiant. Chaque formation, cours ou traces d'apprentissage, se réfèrent à ces AAT, et permettent de suivre la progression de l'étudiant dans chaque acquis.

	À la fin du DES de MG avec autonomie et responsabilité :
AAT-1	L'étudiant résout les problèmes cliniques de la MG ambulatoire
AAT-2	L'étudiant collabore avec chaque patient, son entourage, et l'ensemble des professionnels
	impliqués pour sa santé
AAT-3	L'étudiant établit une relation de soins avec l'ensemble des patients rencontrés
AAT-4	L'étudiant adopte une démarche réflexive à propos de sa pratique
AAT-5	L'étudiant construit de nouveaux savoirs issus de données scientifiques pertinentes,
	actualisées et critiquées
AAT-6	L'étudiant inclut dans sa pratique les principes de l'éthique et de la déontologie
AAT-7	L'étudiant assure le suivi pour toutes les personnes
AAT-8	L'étudiant mène les actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé

L'EVALUATION DES ETUDIANTS

Les entretiens annuels

Chaque étudiant est vu en entretien durant une heure, par son enseignant de GEP, ou à défaut par un membre du DMG.

Les entretiens annuels ont lieu une fois par an :

- Entre juin et septembre pour les étudiants de Phase Socle
- En avril pour les étudiants de Phase d'Approfondissement 1
- En juin pour les étudiants de Phase d'Approfondissement 2

L'entretien est l'occasion de revenir avec l'étudiant sur son parcours, ses stages, son projet professionnel, son vécu et son investissement dans sa formation, ainsi que sa thèse.

FOCUS CFPP

A la fin de l'année de Phase Socle, chaque étudiant doit signer le CFPP (Contrat de Formation Professionnel Personnalisante)

Il s'agit d'un document dans lequel l'étudiant décrit son projet professionnel, indispensable pour pouvoir valider la Phase Socle et accéder à la Phase d'Approfondissement.

Il est rempli lors de l'entretien annuel, validé par le coordinateur.trice du DES lors de la Commission Pédagogique et signé par le Doyen de l'UFR de Médecine.

Les commissions pédagogiques

Pour chaque année a lieu la commission pédagogique : en juin pour les PA2, en avril pour les PA1 et en septembre pour les PS.

La commission pédagogique comprend plusieurs membres du DMG et se réunit pour examiner les éléments des dossiers de chaque étudiant, c'est à dire :

- Le portfolio, c'est-à-dire l'ensemble des traces, récits, recherches, cours effectués, accessibles sur le profil de l'étudiant sur le site du DMG.
- Les entretiens annuels, dont une synthèse est visible sur le site du DMG.
- Les commentaires de son encadrant de GEP.
- Les commentaires de son tuteur.
- Les compétences acquises en stage via les évaluations de stage.
- Les évaluations de stage.

A l'issu de la commission pédagogique, cette dernière peut :

- Faire des recommandations : orientations sur le parcours facultaire ou les compétences à travailler en stage par exemple.
- Faire des prescriptions pédagogiques : l'étudiant devra réaliser du travail supplémentaire car le portfolio / la formation théorique ou pratique ont été jugés insuffisants.
- Orienter l'étudiant vers l'Équipe de Soutien Personnalisé du DMG qui a pour objectif principal la réussite universitaire de chaque étudiant par un soutien personnalisé.

La validation du dossier de l'étudiant lors des 3 commissions pédagogiques (PS, PA1 et PA2) permet la validation du DES. Si le dossier est jugé insuffisant, la commission pédagogique demande l'ajournement de la validation du DES.

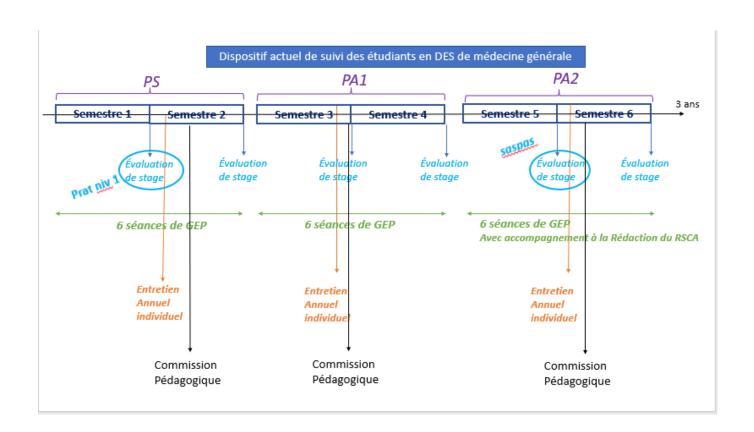
L'Equipe de Soutien Personnalisé

Une équipe d'enseignants est dédiée au soutien pédagogique des étudiants.

Le Dr Charlotte Grimault en est la coordonnatrice : Charlotte.Grimault@univ-nantes.fr

Ce soutien permet un suivi personnalisé pour les étudiants qui sont en difficultés dans leur formation théorique ou en stage.

En cas de difficultés d'un étudiant repérés (professionnelles, pédagogiques, personnelles, psychologiques) dans le cadre du Tutorat, l'ESP viendra en renfort du tuteur pour accompagner l'étudiant.



Récapitulatif du dispositif de suivi des Internes durant leur DES de Médecine Générale

Concernant la thèse

La thèse d'exercice en Médecine Générale doit être obligatoirement passée dans les six ans qui suivent le début du troisième cycle des études de Médecine. (Et non dans les 3 ans qui suivent la fin du DES). Attention aux étudiants qui font des disponibilités, des surnombres non validant ou refont un stage, cela ne retarde pas l'échéance qui reste de six ans après l'entrée en phase socle.

Tout médecin peut être directeur de thèse, même non universitaire, même non généraliste (mais attention il doit s'agir obligatoirement d'un médecin). Il peut s'agir d'un médecin rencontré dans le cadre d'un stage, d'un cours, ou encore sollicité car expert d'un sujet qui intéresse l'étudiant.

Les ateliers thèses sont organisés pour aider les étudiants à réfléchir à leur sujet de thèse. Il est demandé aux étudiants d'y réfléchir le plus tôt possible et dès la phase socle.

Si l'étudiant vous pose des questions sur la thèse auxquelles vous ne savez pas répondre, vous pouvez soit :

- Le réorienter vers les pages « thèse » du site internet du DMG dans onglet FORMATION LA THESE
- L'inviter à prendre contact avec le Dr Jérôme N Guyen-Soenen, responsable des thèses au DMG, à l'adresse jerome.nguyen-soenen@univ-nantes.fr